

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS A L'OCCASION DU LANCEMENT
DU SITE WEB DU MINISTERE
BRAZZAVILLE, LE 29 JUIN 2016**

Mesdames, Messieurs,

« Une République n'est point fondée sur la vertu ; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres », disait Voltaire.

Notre ambition au sein de ce ministère, est celle de faire du Congo, une véritable société de l'information et du savoir, en mettant les technologies de l'information et de la communication-TIC, leviers de transformation, au service du développement de notre pays.

Cette ambition, cadre bien, avec une autre ambition, hautement plus élevée, **La Marche vers le Développement : Allons plus loin ensemble**, qui est la vision de Son Excellence, Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, approuvée le 20 mars 2016, par la grande majorité des citoyens congolais, à savoir : **« arrimer le Congo au développement de l'économie numérique »**.

Cette volonté doit se traduire par l'utilisation de l'outil internet à tous les niveaux, afin de rassembler les personnes et des moyens en dématérialisant la distance physique pour créer, développer et partager l'information.

Fort de cela, le ministère des postes et télécommunications met en ligne, à compter de ce jour, mercredi 29 juin 2016, son site Web, véhicule officiel des informations du département et du secteur : ***WWW.POSTETELECOM.GOUV.CG***

Rappelons tout de même, qu'un site web est un outil moderne et indispensable dans une société de l'information et du savoir ou encore dans le développement de l'économie numérique.

Non seulement, qu'il offre des opportunités entrepreneuriales, mais surtout, donne une autre visibilité, car il établit et facilite la communication.

Les congolais ou les potentiels investisseurs, où qu'ils se trouvent et à tout moment, peuvent désormais consulter le site du ministère et y trouver toutes les informations dont ils ont besoin.

Mesdames, Messieurs,

Ce site web et ceux qui existent déjà, s'inscrivent dans la vision du Gouvernement, celle d'instituer une administration électronique, afin de rapprocher les services de l'Etat vers les populations, au moyen des technologies de l'information et de la communication.

Il sied de noter que le nom de domaine de ce site est en **.cg**, notre identité numérique sur la toile.

Il est l'équivalent de l'adresse postale sur internet. C'est un élément de souveraineté de notre Etat.

J'invite donc toutes les administrations tant publiques que privées, à solliciter leurs noms de domaine internet auprès de l'Association Congolaise de Nommage Internet en Coopération (ACNIC), qui est l'organe à qui nous avons prescrit la mission de gérer notre contry code top level domaine (ccTLD).

Il est donc temps de proscrire l'utilisation des noms de domaine étrangers au sein de nos administrations et même, pour nos adresses e-mail professionnelles.

Je ne saurai terminer mon propos, sans rendre un hommage mérité à la société Horizon Web, une Startup des jeunes congolais qui a conçu et mis en ligne ce site.

Le ministère entend créer toutes les conditions pour soutenir et accompagner tous ces jeunes qui développent des services et applications dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, car le Président de la République a assigné au Gouvernement de M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement l'ambition de « ***préparer les jeunes congolais à l'emploi par la formation qualifiante*** ».

J'exhorte donc, tous les cadres et agents du ministère, de faire de ce site un véritable outil de travail, de collaboration et d'information pour rendre notre action plus efficace.

Je vous remercie !